

La LPM 2024-2030 a été présentée en conseil des ministres. Je publie cette troisième et dernière partie de mon article achevé au 12 mars. Je mettais en doute la réalité de la prise en compte des enseignements de la guerre en Ukraine dans la LPM. Je n'ai pas à modifier mon analyse. Bref, « on fait comme avant » et j'ai le sentiment profond qu'il s'agit avant tout de privilégier le complexe militaro-industriel notamment dans le domaine nucléaire. Or, « Il n'y a de richesse que d'hommes ». Ce sont eux qui font la guerre sur le terrain comme en témoigne le conflit en Ukraine. La technologie est à leur service à la fois pour préserver leur vie et assurer leur efficacité mais seuls les effectifs et les équipements en nombre suffisant permettent d'envisager le succès militaire.

En préalable, je rappelle la structure générale de l'article. La première partie sur les enseignements géopolitiques de la guerre en Ukraine, réflexion non exhaustive sur une guerre inachevée, traitait du [contexte](#) général de la situation géopolitique mondiale en trois points : « *Le désarmement européen (I.1.)* » (Cf. [Billet du lundi 13 mars 2023](#)), « *La fin de la mondialisation heureuse (I.2.)* » (Cf. [Billet du mercredi 15 mars 2023](#)) et « *Une guerre (en Ukraine) aux enjeux vitaux pour l'occident (I.3.)* » (Cf. [Billet du vendredi 17 mars 2023](#)).

La seconde partie était consacrée aux conséquences militaires de l'aveuglement européen. Après avoir posé brièvement la question du droit international dans les conflits d'aujourd'hui (II.1 cf. [Billet du vendredi 24 mars 2023](#)), elle abordait la guerre de haute intensité depuis sa « *redécouverte* » dans cette guerre russo-ukrainienne et la stratégie hybride (II.2 et II.3, cf. [Billet du lundi 3 avril 2023](#)).

La troisième partie aborde donc la LPM dont je rappelle les derniers chiffres connus cette semaine. On peut certes se louer de cet effort financier majeur mais l'objet n'est pas de financer des programmes mais de donner les moyens aux armées de gagner une guerre conventionnelle, certes dans le cadre d'une alliance. Connaître les chiffres est important.

La LPM 2024-2030 table sur 413 milliards mais quelque 30 milliards devraient disparaître en raison de l'inflation. De 32 milliards d'euros en 2017, le budget des armées II est de 43,9 milliards d'euros en 2023 et sera abondé de 1,5 milliard supplémentaire d'ici à la fin de l'année. Il devrait atteindre 56 milliards en 2027, 69 milliards d'euros en 2030 si le prochain chef de l'Etat respecte cette LPM. Comme sur la précédente LPM, les investissements les plus coûteux interviendront après l'élection de 2027.

13 % de la LPM, soit 54 milliards d'euros, après rectification des chiffres donnés par [Le Monde du 5 avril 2023](#), sont dédiés au renouvellement de la dissuasion nucléaire. Son efficacité dans le non-emploi reste cependant posée dans le cadre des conflits tels qu'ils apparaissent à travers la guerre en Ukraine d'autant que celle-ci a montré les limites opérationnelles de la haute technologie et le retour aux armements conventionnels utilisés par les hommes sur le terrain. Or les armées ne sont pas renforcées par cette LPM.

Pour notamment donner les effectifs au « cyber », l'armée de terre perdra encore des régiments de mêlée (chars, infanterie) au profit de ce domaine. La capacité blindée et le besoin en fantassins qui, pourtant, ont été montrés comme essentiels en Ukraine dans le combat terrestre, ne suscitent pas d'effectifs supplémentaires et sont donc encore amoindris.

Notamment une « *centaine* » de Jaguar sur les 300 prévus est annulée. Or, il s'agit du successeur de l'AMX10RC dont une partie a été généreusement remise aux forces ukrainiennes. L'AMX10RC restera donc en service quelques années de plus. Ce dégraissage de quelques centaines d'exemplaires s'appliquera aussi aux blindés Griffon et Serval, dont la cible à l'horizon 2030 était de respectivement 1 872 et 978 unités.

Pour l'armée de l'air, les livraisons de quarante-deux avions de chasse Rafale, initialement prévues entre 2027 et 2030, s'étendront désormais jusqu'à 2032. En 2030, l'armée de l'air disposera de 137 Rafale au lieu de 185 prévus au départ. Certes les livraisons de 20 avions de transport stratégique A400M seront accélérées pour atteindre 35 en 2030 sans précision sur la cible finale qui est de 50 appareils.

Quant à la marine, le successeur du porte-avions *Charles-de-Gaulle* est prévu pour 2038 mais, à l'horizon 2030, la marine n'aura que trois bâtiments ravitailleurs de forces au lieu de quatre, trois frégates de défense et d'intervention au lieu de cinq, sept patrouilleurs hauturiers au lieu de dix. Pourtant il semble que la France doit assurer sa souveraineté sur la seconde surface maritime mondiale, soit 11 millions de km² notamment dans le Pacifique. A l'heure où la Chine construit tous les trois à quatre ans l'équivalent de la flotte française, le questionnement de la pertinence de cette LPM peut se poser.

Certes, 16 milliards seront consacrés aux munitions et 49 milliards au maintien en condition opérationnelle, soit une hausse de 49 %. 13 milliards d'euros seront consacrés à l'outre-mer, 10 milliards aux technologies de rupture, comme l'hypervélocité ou le quantique, 6 milliards au spatial, 5 milliards à la contre-ingérence et au renseignement, 5 milliards aux drones, 5 milliards à la défense surface-air, 4 milliards au cyber, 2 milliards aux forces spéciales.

Cependant, qui peut croire que la France pourra réellement répondre à la réalité des guerres de demain ? N'a-t-on pas à nouveau préféré le soutien au complexe militaro-industriel notamment nucléaire au détriment de l'efficacité opérationnelle sur le terrain ?

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)